

Nombre de membres du Conseil Municipal

- en exercice : 14
- qui ont délibéré : 13
- Date de la Convocation : 03/02/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi treize février à 20 Heures, le Conseil Municipal de VIELLA, régulièrement convoqué par courrier en date du 3 février 2025, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur le Maire, Christophe LANGLADE,

Présents : 10 Françoise BOURHIS, Cindy CALESTROUPAT, Agnès CLARAC, Sophie LAPORTE, Vincent BERDOULET, Nicolas DARZAC, Jean-Michel LAMARQUE, Christophe LANGLADE, Jacques LASSERRE, Guillaume LESCLOUPE.

Excusés : 3 Christine BILLE, Cédric LABORDE, Bastien LANUSSE.

Absents : 1 Alice DABADIE

Pouvoir : 3 : Christine BILLE à Christophe Langlade,
Cédric LABORDE à Guillaume LESCLOUPE,
Bastien LANUSSE, à Christophe LANGLADE.

Secrétaire de séance : Mr Jacques LASSERRE

Numéro	Objets	Décision du Conseil municipal
D01-14022025	Délibération DETR Restauration du campanaire de l'église	Approuvé à l'unanimité
D02-14022025	Délibération DETR Sécurisation de l'école	Approuvé à l'unanimité
D03-14022025	Délibération DETR Menuiseries + pompe à chaleur	Approuvé à l'unanimité
D04-14022025	Délibération DETR Végétalisation de la station-service	Approuvé à l'unanimité
D05-14022025	Délibération Adhésion au CNAS	Approuvé à l'unanimité
D06-14022025	Délibération Autorisation dépenses investissements avant vote budget 2025	Approuvé à l'unanimité

Séance levée à 21h55

Le Maire,
Christophe LANGLADE

Secrétaire de séance
Jacques LASSERRE